

Courroux des administrateurs de la société de promotion

► Meusinvest et la SLF exigent des explications sur la perte subite de 962 000 euros.

En attendant la signature du (très attendu) contrat avec Bernie Ecclestone et l'épilogue dans le dossier de la faillite de DDF1 (organisatrice du GP de F1 en 2004 et 2005), la Société de promotion du circuit de Spa-Francorchamps (SPCSF), en particulier sa gestion, suscite la colère de ses actionnaires. Les responsables de la SLF (qui détient actuellement 50,2 pc de la SPCSF) et Meusinvest (48 pc) viennent d'envoyer une cinglante lettre à son président Yves Bacquelaire. "C'est avec stupéfaction que nous découvrons que les comptes de la SPCSF établis au 31 décembre 2005 font apparai-

tre une perte de 962 000 € hors impact de la faillite de DDF1", écrivent Gilbert Van Bouchaute (directeur de la SLF), Régis Jehasse (directeur général de Meusinvest) et Laurent Burton (président de Meusinvest).

Environ 717 000 € à justifier

La (mauvaise) surprise est d'autant plus incompréhensible pour eux que les comptes établis au 31 octobre 2005 (et audités) laissaient apparaître un résultat positif (hors amortissement et impact de la faillite de DDF1) de 239 763,77 €.

Dans la missive datée du 26 avril et dont nous avons eu connaissance, ils indiquent que cette prévision de boni a guidé le feu vert qu'ils ont donné sur la continuité des activités de la SPCSF lors de l'assemblée générale du 23 mars. Ils exigent donc "une réponse claire et préci-

se" sur une série de points. Ils se demandent comment près de 450 000 € de prestations de l'ISF (frais de personnel et frais divers) ont pu surgir en deux mois, alors que novembre et décembre sont des mois creux dans les activités de la société. "Comment près de 83 000 € de frais divers d'organisation peuvent apparaître pendant ces deux mêmes mois dont 32 000 € pour des bracelets 24H, alors que cette activité s'est tenue fin juillet 2005 ? s'étonnent Meusinvest et la SLF. Ils demandent également des explications sur des frais de représentation et de réception s'élevant à environ 33 000 € actés en deux mois.

Des prestations effectuées en novembre et décembre 2005 par des écoles et des clubs sportifs pour un montant de 83 000 € figurent également au chapitre des justifications. Au total, les

actionnaires exigent que les dirigeants de la SPCSF justifient un écart de 717 000 €. Au regard de ces éléments et en attendant les explications, ils doutent de la solidité du plan financier de la société de promotion. "Ces divers éléments nous amènent de plus à nous poser la question de la crédibilité du projet de plan financier 2006 qui présente un résultat prévisionnel positif de 199 103,73 €. A titre de comparaison, le plan financier 2005 présentait un résultat prévisionnel positif de 1214 769,33 €", concluent MM. Van Bouchaute, Jehasse et Burton.

La situation de la SPCSF est d'autant plus inquiétante que le gouvernement wallon ne lui a pas encore signifié sa décision de transformer l'avance de 15 millions d'euros en capital.

Ph.Law.

ÉPINGLE

Les derniers écueils levés

Selon nos informations, les négociateurs wallons ont encore rencontré mercredi matin à Londres Bernie Ecclestone. Les derniers obstacles à la signature du nouveau contrat seraient levés. Le grand manitou de la F1 aurait accepté la compensation proposée par la Région wallonne et lui aurait laissé la possibilité de négocier avec des sponsors nationaux pour valoriser certains emplacements sur le circuit. Et les taxes communales qu'exigent Malmédy et Stavelot ? L'exécutif wallon va faire une proposition aux 2 communes : un montant forfaitaire (environ 300 000 €) et un bail emphytéotique sur les terrains. (Ph.Law.)